20

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL &
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE

RETOUR SUR UNE ANNÉE DE MANDATURE

ceser
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE

Sommaire

L'édito du Président **3**

2020 le CESER en chiffres **4**
2020 année de Covid-19, le CESER engagé **6**
2020 année de publication de rapports **8**
- Droits culturels et pratiques en amateur **8**
- Développement économique et métropolisation **10**
- L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine **12**
- Mobilité transfrontalière **14**

2020 le CESER donne son avis **16**
2020 le CESER a l'esprit de coopération **18**
2020 le CESER dans l'actualité **19**
2020 année de communication **20**
2020-2018 années de mi-mandature **22**
2021 le CESER se renouvelle **24**

ceser
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

W
NW
E
N
E
N
SW
SE
S

Édito

Comme chaque année, le CESER Nouvelle-Aquitaine vous invite à découvrir tous ses travaux et réflexions de l'exercice écoulé dans ce rapport d'activités.

Posons d'emblée que l'année 2020 a été bouleversée par la pandémie Covid-19 qui a plongé le monde dans un état de sidération d'abord, de peur puis de mobilisation pour sauver les vies humaines menacées sur la planète entière. Dans un exercice collectif inédit, nous avons vécu le confinement, sous des formes diverses, et ses incidences directes sur les activités du quotidien qui font la vie sociale des milliards d'individus de la société humaine. Aux exceptions près des plus âgés de nos familles, de nos voisins, de nos relations qui ont vécu le quotidien de la guerre de 39-45 avec ses confinements et ses couvre-feux, nous découvrons tous une situation inconnue. Tout notre quotidien est remis en question ! Nous vivons aujourd'hui des situations dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences qu'elles soient sanitaires, sociales, sociétales, économiques, environnementales. Nos convictions, nos comportements, notre liberté, notre rapport à l'environnement et notre rapport à l'autre sont bouleversés. Nous avons rapidement appris à vivre masqués, à travailler à distance pour nombre d'entre nous grâce aux nouvelles technologies que nous avons apprivoisées. Dans ce contexte, depuis le 16 mars, le CESER Nouvelle-Aquitaine, en s'adaptant immédiatement a pu exercer toutes ses missions en utilisant visioconférences, travaux à distance permettant l'activité de l'Assemblée plénière, du Bureau, des commissions pour rendre avis et rapports sur les réflexions, les orientations, les actions de la politique régionale. Que nos conseillères et nos conseillers en soient tous remerciés, vous avez fait honneur à votre mandat de représentation au CESER, en exerçant pleinement notre responsabilité collective, sans fard et avec une grande liberté de parole. Ils ne sont pas si nombreux les lieux de la République où s'exerce un vrai débat démocratique.

Et ce alors que dans le même temps, ils ont dû se mobiliser dans et pour leur organisation, leur entreprise, leur association pour répondre aux défis posés par cette déflagration sanitaire, économique et sociale. En redécouvrant pour certains, en intensifiant pour d'autres la citoyenneté active du quotidien dans des actions de solidarité spontanées ou organisées, intergénérationnelles, interpersonnelles, par des marques d'attention, de dévouement aussi vers les autres, vers les plus exposés…

Évidemment, j'associe pleinement à ces remerciements les collaboratrices et collaborateurs des services de notre organisation.

La crise sanitaire a aussi été un révélateur d'interrogations sur nos modes de vie et de production posant la dégradation des écosystèmes naturels, les excès de « l'industrie animale » et ses épizooties, comme de possibles désordres en relation avec la pandémie.

Dès le mois d'avril, dans une contribution intitulée « Compassion, solidarité, mobilisation, anticipation, redéfinition des priorités et réorientation des stratégies de notre société régionale et plus largement française », le CESER alertait sur la nécessité d'un examen des causes profondes de la crise pour nourrir des actions indispensables. À moyen terme, en anticipant et planifiant les étapes et processus de sortie de crise, et à long terme, en initiant d'ores et déjà les indispensables bilans des causes et des effets de ce bouleversement aux incidences planétaires considérables. Par des réflexions, des débats, des décisions sources d'un monde, espérons-le, meilleur, mais sûrement différent.

Ces sujets vitaux ont occupé nos réflexions collectives tout au long de 2020. Dans cette période où la santé, l'intégrité physique de tous sont directement menacées existe une formidable opportunité. Certes encore éloignée aujourd'hui, mais réelle de tirer les enseignements des erreurs passées, de profiter de la redécouverte des solidarités humaines pour une prospérité plus juste, plus partagée, plus diverse, plus durable…

Le CESER clôture cette année particulière en présentant une nouvelle contribution sur « Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain ». Son ambition est de proposer une vision globale et transversale des enjeux, dans un contexte où de multiples phénomènes et causes de « fractures » se trouvent fondamentalement imbriqués. En soulignant que par ces temps difficiles, c'est de courage, de capacités d'adaptations diverses, de solidarités dont nous avons le plus besoin, mais aussi de respiration, de liberté comme le suggèrent nos vœux pour 2021.

Dominique Chevillon
Président

VALEURS

RESPECT, ENGAGEMENT, DÉMOCRATIE

LA PARITÉ

46% DE **FEMMES**

ÂGE MOYEN

58 ANS

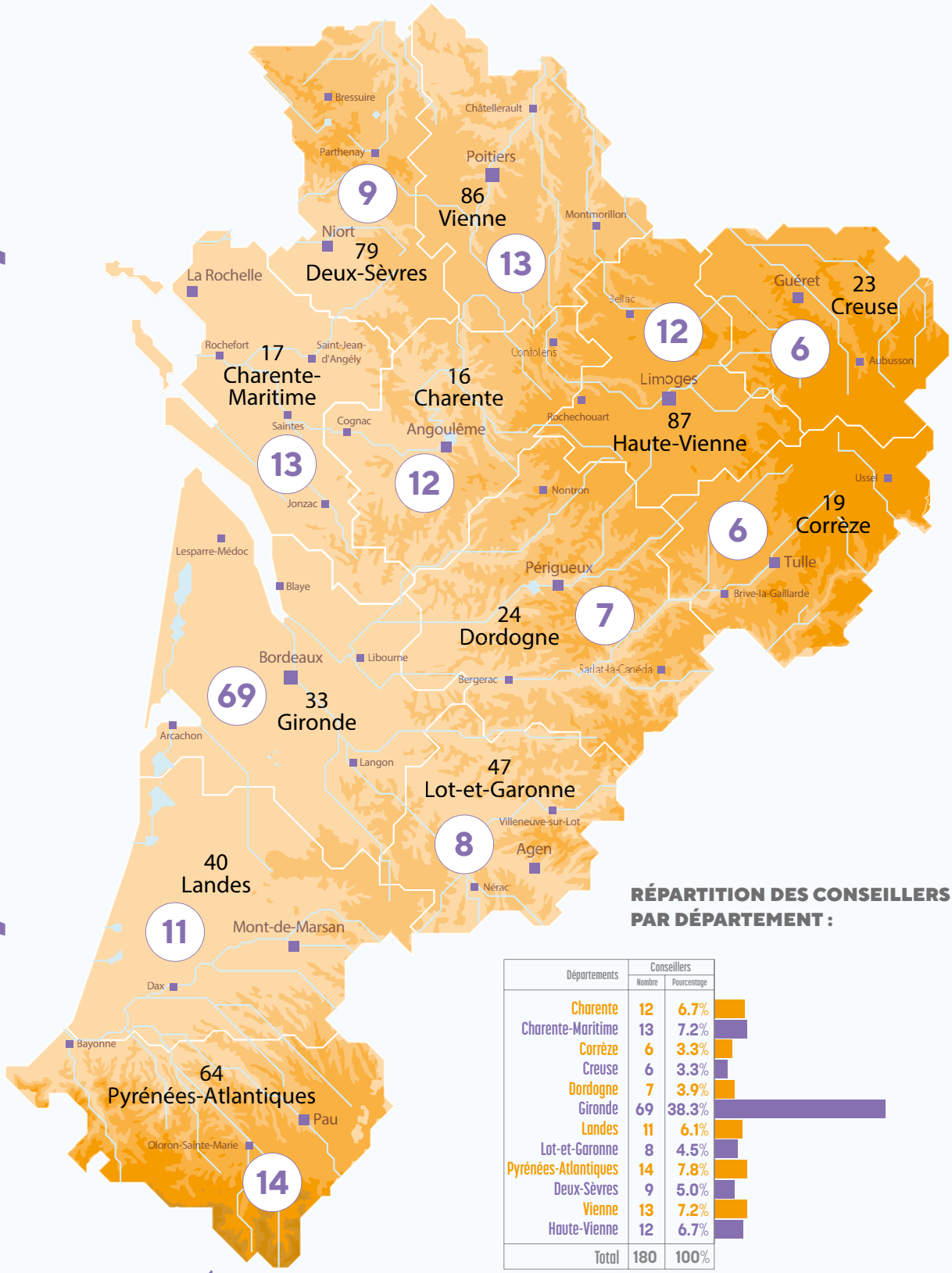

RÉPARTITION DES CONSEILLERS PAR DÉPARTEMENT :

Départements	Conseillers	
	Nombre	Pourcentage
Charente	12	6.7%
Charente-Maritime	13	7.2%
Corrèze	6	3.3%
Creuse	6	3.3%
Dordogne	7	3.9%
Gironde	69	38.3%
Landes	11	6.1%
Lot-et-Garonne	8	4.5%
Pyrénées-Atlantiques	14	7.8%
Deux-Sèvres	9	5.0%
Vienne	13	7.2%
Haute-Vienne	12	6.7%
Total	180	100%

7000 ABONNÉS À LA LETTRE

6 LETTRES NA ! ENVOIS **4500** PAPIER **2500** MAILS

1 SITE INTERNET

140 REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

UNE ASSEMBLÉE

1 BUREAU
9 COMMISSIONS
1 SECTION

4 COLLÈGES
«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

180 MEMBRES

9 SÉANCES PLÉNIÈRES

16 BUREAUX

268 RÉUNIONS

80 GIA

55 AVIS OU CONTRIBUTIONS **ADOPTÉS** SUR LES POLITIQUES RÉGIONALES

7 RAPPORTS
2 ABSTRACTS **4** FICHES DE LECTURE

4 INTERVIEWS TV OU RADIO

33 ARTICLES DE PRESSE

23 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

FACEBOOK **1413** ABONNÉS **1247** LIKES

2020
année Covid-19, le CESER engagé

En 2020, la pandémie de la Covid-19 a constitué une déflagration d'ampleur historique pour notre société dans son ensemble. À son niveau, pour limiter la propagation du virus Covid-19, le CESER Nouvelle-Aquitaine a adapté ses modalités de travail pour être en mesure d'assurer ses missions en répondant aux sollicitations du Conseil régional sur les mesures d'urgences, la continuité des politiques régionales, les questions budgétaires... Il a tenu aussi à apporter ses analyses et préconisations sur l'actualité de crise et les grands dossiers régionaux.

Compassion, mobilisation, anticipation, redéfinition des priorités et réorientation des stratégies pour repenser notre société

En Avril, dès l'annonce des premières mesures d'urgence du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, sur la situation et les perspectives face à la pandémie de Covid-19, le CESER tient à saluer la réactivité des pouvoirs publics en région et des professionnels et bénévoles des différents secteurs de santé, la mobilisation et l'élan de solidarité exceptionnels de citoyens, de salariés et d'organisations dans toute leur diversité. Compassion, solidarité, mobilisation, anticipation, redéfinition des priorités et réorientation des stratégies de notre société régionale et plus largement française : tel est le contenu de l'expression du CESER.

#Engagé.e.s

Représentant la société civile organisée dans sa diversité, les 180 conseillers du CESER Nouvelle-Aquitaine ont porté et relayé des initiatives de solidarité, essentielles durant les périodes de confinement, nécessaires pour lutter contre la pandémie et contre l'isolement. Le CESER leur a rendu hommage en proposant de mettre en avant ces actions. Une vitrine a été mise en ligne d'avril à juin 2020 sur le site internet du CESER, alimentée par les témoignages des conseillers.

En juin, le CESER s'interroge sur la démarche « Ségur de la santé » et attend une réforme structurelle de fond du système de santé

Saisissant l'opportunité de la démarche de concertation lancée par le Gouvernement dite « Ségur de la santé », le CESER propose sa propre analyse et tient à exprimer les attentes d'acteurs sociaux, économiques et associatifs engagés dans leurs territoires.

À très court terme, une véritable négociation doit apporter des réponses au besoin de revalorisation et de mise en perspective pour certains métiers du secteur hospitalier, mais aussi médico-social et social en portant une attention particulière aux métiers « invisibles » du soin et de l'accompagnement.

Dans un second temps, c'est une réponse structurelle de fond qui est attendue. Il faut dessiner collectivement et démocratiquement le nouveau système de santé de demain et se donner enfin les moyens (budgétaires, organisationnels et de gouvernance) pour le mettre en œuvre.

Une contribution relayée dans les médias régionaux

La contribution du CESER sur le « Ségur de la santé » a trouvé écho dans les médias régionaux. Alain BARREAU, vice-président du CESER, président de la Commission « Vie sociale, culture et citoyenneté » a participé à l'émission « Disputandum » de la chaîne NoA (https://youtu.be/reEz_jVOZoc) et a présenté la contribution du CESER sur la radio RCF.

Un budget régional de transition pour financer les urgences et un plan d'actions pour envisager les contours d'un « plan de relance »

La gestion de crise Covid-19 a entraîné des dépenses régionales non prévues, mais aussi une diminution des recettes attendues. En juin, un budget supplémentaire rectificatif est proposé pour financer « les urgences ». Concernant les mesures proposées, le CESER met en avant deux secteurs particulièrement sensibles : les associations et les entreprises. Le CESER propose de tirer les enseignements de la crise dans toutes ses dimensions pour évaluer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à un véritable plan de relance. Même s'il est difficile de faire face aux besoins de court terme tout en pensant, dès à présent, aux mutations économiques, sociales et environnementales à engager, le CESER regrette que les actions pour pallier la crise restent dans une continuité des manières de penser, une certaine permanence des outils, sans constituer une réelle rupture des formes d'intervention régionale qui pourrait être mise en œuvre en même temps.

En septembre, un plan de transition régional… ou la poursuite du plan d'urgence ?

Lors de l'examen du plan de transition présenté par le Conseil régional, le CESER pointe des absences et lacunes : absence d'une analyse complète des atouts, faiblesses, opportunités et menaces de chaque filière ; absence de certains secteurs pourtant essentiels dans l'économie régionale comme l'agriculture, l'agroalimentaire, les services de proximité aux entreprises et à la personne, et les services publics ; lacunes dans la concertation qui n'a pas associé les organisations syndicales représentant les salariés des filières ainsi que des citoyens et des associations de la société civile.
Le CESER propose d'enrichir ce plan en prenant en compte les enjeux sociétaux, l'emploi et l'environnement avec, parmi les leviers transversaux, l'ajout de la contribution à l'objectif de neutralité carbone, la préservation de la biodiversité et la consommation foncière.

En octobre, des orientations budgétaires définies dans un contexte inédit, inimaginable…

L'exercice de prévisions et de définition d'orientations budgétaires pour la collectivité régionale est marqué par l'incertitude, en premier lieu de l'évolution de la situation épidémique et par effet, quant à ses impacts dans les différents domaines d'activité. L'établissement des orientations doit aussi composer avec les incertitudes quant à l'évolution des recettes, qu'il s'agisse du niveau des ressources fiscales ou de compensation par l'État de l'effort budgétaire consenti par les Régions, qu'il s'agisse également de l'articulation de l'action régionale avec celle de l'État. Une nouvelle fois, le CESER regrette la volatilité des allocations des recettes fiscales par l'État et les changements récurrents des périmètres des recettes des collectivités, et attire l'attention sur l'urgence pour les acteurs de bénéficier des dispositifs.
Au-delà des seuls aspects budgétaires, le CESER souhaite que le projet de budget primitif 2021 fasse apparaître clairement la traduction budgétaire des ambitions affirmées. La situation des jeunes, du monde associatif, des petites entreprises du commerce et de l'artisanat… est particulièrement préoccupante.

La Covid-19 et ses effets en cascade ont été le fil rouge du travail de l'Assemblée en 2020. En décembre, une nouvelle contribution **« Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain »** tire les premiers enseignements et pistes de réflexions sur la crise Covid-19 et ses impacts en Nouvelle-Aquitaine. Sur la base d'un diagnostic et d'un état des lieux des impacts aussi précis que possible, le CESER a choisi d'identifier les vulnérabilités de notre société en souffrance, déjà présentes avant la crise. Le rapport présenté en décembre est un point d'étape, qui au-delà des seuls constats de la situation de crise et des réponses qui ont été apportées, propose un certain nombre de pistes de réflexion. De nouveaux travaux prolongés en 2021 seront axés sur la mise en perspective des nécessaires bifurcations et la suggestion d'orientations générales pour « faire autrement ».

2020
année de publication de rapports

Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique

C'est une pièce en 5 actes que propose le CESER pour parler des droits culturels et des pratiques en amateur en Nouvelle-Aquitaine en mars 2020. On entre dans l'acte 1 par des récits, des témoignages qui racontent « l'amateurat ».
« Amacteurrice », « amagicienne », « amusicienne », « amchanteureuse », « amsurfeureuse », « amconteureuse », « amlibraire »... se succèdent pour rendre compte de la diversité des motifs, des émotions, des expériences propres à chaque personne tout autant que du foisonnement des initiatives et des aventures collectives générées. Les pratiques en amateur composent un inestimable système de sociabilités qui anime et structure la vie de villes, de villages ou de quartiers. Elles sont aussi révélatrices des évolutions de notre société.
Dans l'acte 2, on parle de l'importance du cadre collectif, des diverses formes d'apprentissage, d'implication et d'émancipation des personnes et d'éducation populaire. On découvre sous un jour nouveau la dissociation caricaturale entre « amateurs » et « professionnels » ou encore le besoin d'une démocratie culturelle et non d'une culture d'État. Le processus d'émergence du concept de « droits culturels » est décrypté. La façon dont il s'est mis en œuvre aux plans national et régional est illustrée : deux lois récentes font désormais référence aux « droits culturels » et une expérimentation régionale pour leur mise en œuvre est lancée.

L'acte 3 décrit la perception des pratiques et des droits culturels par les collectivités locales. Si une large majorité de ces dernières reconnaissent leur importance dans les territoires, très peu sont sensibilisées sur la portée et les enjeux que recouvre la référence aux droits culturels des personnes. Liberté de choisir et de partager ses appartenances, ses pratiques culturelles, liberté d'accès à la connaissance et la compréhension des œuvres, des patrimoines, des savoirs... de participer à la vie culturelle et d'être associé à la décision... autant d'enjeux qui renvoient à la question démocratique. Exercer ses droits culturels permet à chacun de participer pleinement à la vie de la société et d'inventer des alternatives pour la rendre plus démocratique, c'est **l'acte 4** !

Dans l'acte 5, et dernier acte, le CESER propose une véritable ambition culturelle régionale au service d'un projet, « Néo Societas », complétant l'ambition « Néo Terra ».
4 objectifs :
- Permettre à tout habitant de Nouvelle-Aquitaine d'exprimer son (ses) identité(s) culturelle(s), de participer à la création et à l'animation culturelles du territoire où il vit, de s'informer et d'informer, de contribuer à l'enrichissement et au partage des représentations du monde et de la société.

- Favoriser l'émergence et le développement d'initiatives collectives contribuant à la diversité des créations et des expressions culturelles, à la diversité de l'information, à la promotion des droits et libertés.
- Soutenir les démarches ou projets d'accompagnement des pratiques culturelles et d'éducation populaire permettant aux personnes de s'émanciper, de développer leurs capacités d'expression, leur créativité, leur esprit critique, leur ouverture au monde et aux autres cultures.
- Encourager les coopérations entre acteurs culturels ou socioculturels, les relations interdisciplinaires et interculturelles dans le cadre de projets culturels territoriaux, les échanges ou la mutualisation de projets entre territoires et/ou avec d'autres régions d'Europe et du monde.

Les droits culturels : 3 minutes pour comprendre

Les « droits culturels » recouvrent la capacité pour toute personne de participer à la vie culturelle (liberté de création, liberté d'expression, liberté de choisir son identité culturelle, d'accéder aux patrimoines, de recevoir un enseignement, de participer à la décision...), à s'exprimer en humanité, dans le respect des droits humains fondamentaux auxquels les droits culturels sont indissociablement liés.
Pour mieux comprendre les droits culturels et leur portée, le CESER propose une animation vidéo.

Une présentation aux partenaires

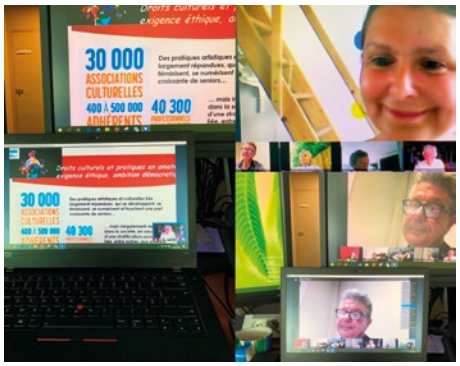

Le rapport du CESER a été présenté devant la Commission « Culture » du Conseil régional le 26 juin. L'occasion d'ouvrir l'échange avec les élus régionaux.
Dans le cadre d'une étude exploratoire nationale sur les pratiques en amateur dans les musiques actuelles menée par IRMA - Information et ressources pour les musiques actuelles, le rapport du CESER a éclairé les débats organisés sur ce sujet, avec un focus sur le territoire du bassin clermontois.
En octobre, Éric ROUX, rapporteur de la Commission 5 accompagné de Jean-Claude GUICHENEY, chargé de mission, ont présenté à Pascal CORPART, journaliste de RIG-FM, le rapport sur les « Droits culturels et pratiques en amateur ».

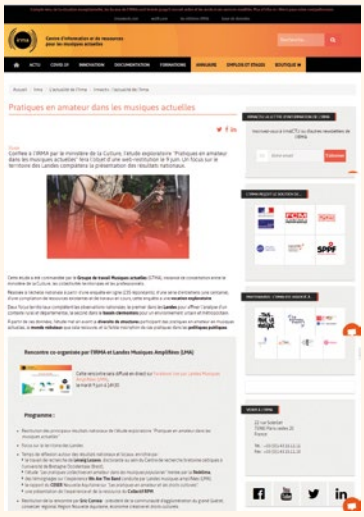

Développement économique et métropolisation : Mieux tirer parti de la diversité pour favoriser le développement des territoires et leur complémentarité !

La métropole bordelaise est-elle un vecteur de développement économique pour la Nouvelle-Aquitaine ou, au contraire, est-elle une source d'inégalités ? Et si le modèle de la grande ville avait fait son temps ? La question n'est pas tranchée et différentes thèses d'experts s'opposent, entre la théorie du « ruissellement de richesses » et celle des « territoires très spécialisés » qui créent le développement.

À la demande du Conseil régional, le CESER livre ses analyses en juin 2020 : celle du poids de la métropole bordelaise dans l'économie régionale, mais aussi celle des autres dynamiques existantes en dehors de l'influence de la capitale régionale. Il explore les possibilités, pour ces territoires, d'exister de manière complémentaire pour un développement économique équilibré du territoire régional.

Une métropole bordelaise dynamique économiquement

Au regard des critères qui caractérisent les métropoles, Bordeaux remplit son rôle : concentration des fonctions, des équipements, des services métropolitains, mais aussi des emplois, ce qui contribue à son attractivité. Elle peut mettre en avant différents atouts : une université reconnue, une filière viti-vinicole ancrée, une position de leader en matière de recherche et développement, un fort attrait touristique… Mais la médaille a son revers : un coût de l'immobilier dans la ville-centre prohibitif pour l'immense majorité des citoyens, une saturation des transports publics, un réseau routier au bord de l'asphyxie, une qualité de vie qui se détériore et une pauvreté marquée au cœur même de la ville.

À savoir :
Bordeaux concentre 62 % de l'emploi girondin et 17,5 % de l'emploi néo-aquitain. Près d'un tiers des emplois des fonctions métropolitaines de la région sont concentrés dans la zone d'emploi de Bordeaux (en particulier les fonctions de « Prestations intellectuelles », la « Conception-recherche » et le « Commerce interentreprises »). En termes de créations nettes d'emplois salariés du privé, Bordeaux Métropole se plaçait en 2017 juste derrière Lyon (hors Métropole du Grand Paris). Les créations d'entreprises sont également nombreuses et largement supérieures au niveau national en 2015 (16,5 % contre 12,5 %).

En dehors de la dynamique bordelaise, d'autres dynamiques économiques existent en Nouvelle-Aquitaine

D'autres territoires néo-aquitains parviennent à développer de réelles dynamiques économiques. Certains tirent parti de leur proximité avec Bordeaux pour proposer des services que la métropole n'est plus en mesure d'offrir : un coût de l'immobilier raisonnable pour les habitants, du foncier disponible et un accompagnement au plus près des besoins des porteurs de projets pour les entreprises.
Hors de l'aire d'influence bordelaise, des territoires ont développé des dynamiques économiques endogènes, à l'image de Niort ou du Pays Basque par exemple.
D'autres, parfois stigmatisés pour une atonie économique, développent également un dynamisme économique prometteur qu'il conviendra de confirmer dans la durée. C'est le cas de la Creuse ou de la Vienne.

Certains territoires isolés font face à des freins dans leur volonté de développement économique

Certains territoires restent pénalisés par des freins qui leur sont imposés et qu'ils ne peuvent maîtriser, tel que leur enclavement, dû à des infrastructures ferroviaires et/ou routières insuffisantes, la désertification… Souvent éloignés des dynamiques de la métropole ou d'autres aires urbaines, ces territoires rencontrent des difficultés à développer une dynamique économique endogène.
Cette situation est le fait d'une coresponsabilité insuffisamment assumée de l'ensemble des acteurs engagés sur le terrain, État, Région, collectivités et les acteurs économiques locaux.
L'analyse du CESER tend à démontrer que nous ne pouvons plus continuer comme avant ! Les fractures territoriales, la crise sociale et l'urgence écologique doivent nous inciter à réfléchir au sens et aux finalités de l'activité et du développement économique territorial. Une inversion des approches et des politiques d'aménagement et de développement économique est proposée. Les politiques publiques d'accompagnement doivent se déployer, adaptées à la diversité des territoires et des dynamiques locales.

30 préconisations pour des relations équilibrées entre Bordeaux Métropole et les autres territoires de Nouvelle-Aquitaine. La revanche des territoires ?

Pour encourager cette dynamique, le CESER formule 30 préconisations destinées à promouvoir un développement économique équilibré et responsable garantissant un mieux vivre dans les territoires grâce à une gouvernance politique et économique incluant toutes les parties prenantes.

Des questions qui restent ouvertes.

Bien que réalisés avant la crise sanitaire, ce rapport et les propositions formulées restent d'actualité. Une question complémentaire s'est imposée avec la pandémie : la métropolisation est-elle particulièrement propice à la diffusion de la pandémie ? Les études et analyses ouvertes par les experts de différentes disciplines nous apporteront des éclairages.

L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine

Avec la loi de 2018 relative à la Liberté de choisir son avenir professionnel, les Régions ont hérité de nouvelles compétences en matière d'information et d'orientation tout au long de la vie. Elles doivent désormais coordonner l'intervention des multiples acteurs dans la mise en œuvre du Service public régional de l'orientation (SPRO). Afin de contribuer à la définition des prochaines politiques publiques régionales en la matière et à la réflexion sur un sujet déterminant pour l'avenir de nos enfants et de chacun d'entre nous, le CESER présente son analyse et ses préconisations en juin 2020.

Un parcours idéal linéaire, mais un parcours réel fait de rencontres, de ruptures et de transitions

L'Assemblée socioprofessionnelle a souhaité aborder l'orientation comme un droit dans l'ensemble des périodes de transition d'un parcours de vie : transitions entre primaire, collège, lycée, études supérieures, mais aussi transitions entre deux emplois, entre le chômage et un emploi, entre une formation et un travail… Elle a également pris le parti de combattre la vision adéquationniste qui se limite à orienter vers un métier et de promouvoir un autre modèle d'éducation à l'orientation dynamique tout au long de la vie.
Le rapport du CESER tente de démontrer que l'orientation n'est pas linéaire tout au long de la vie, elle s'apparente à une combinaison d'outils, de structures, de rencontres, de réseaux permettant une navigation au sein d'un espace de plus en plus ouvert et où le changement devient un état permanent.

Une démonstration en infographie et en vidéo
Le CESER a souhaité illustrer sa démonstration avec une infographie «parcours de vie» et une vidéo.
Avec cette vidéo, le CESER casse les idées reçues et met cet outil à disposition des acteurs de l'orientation.

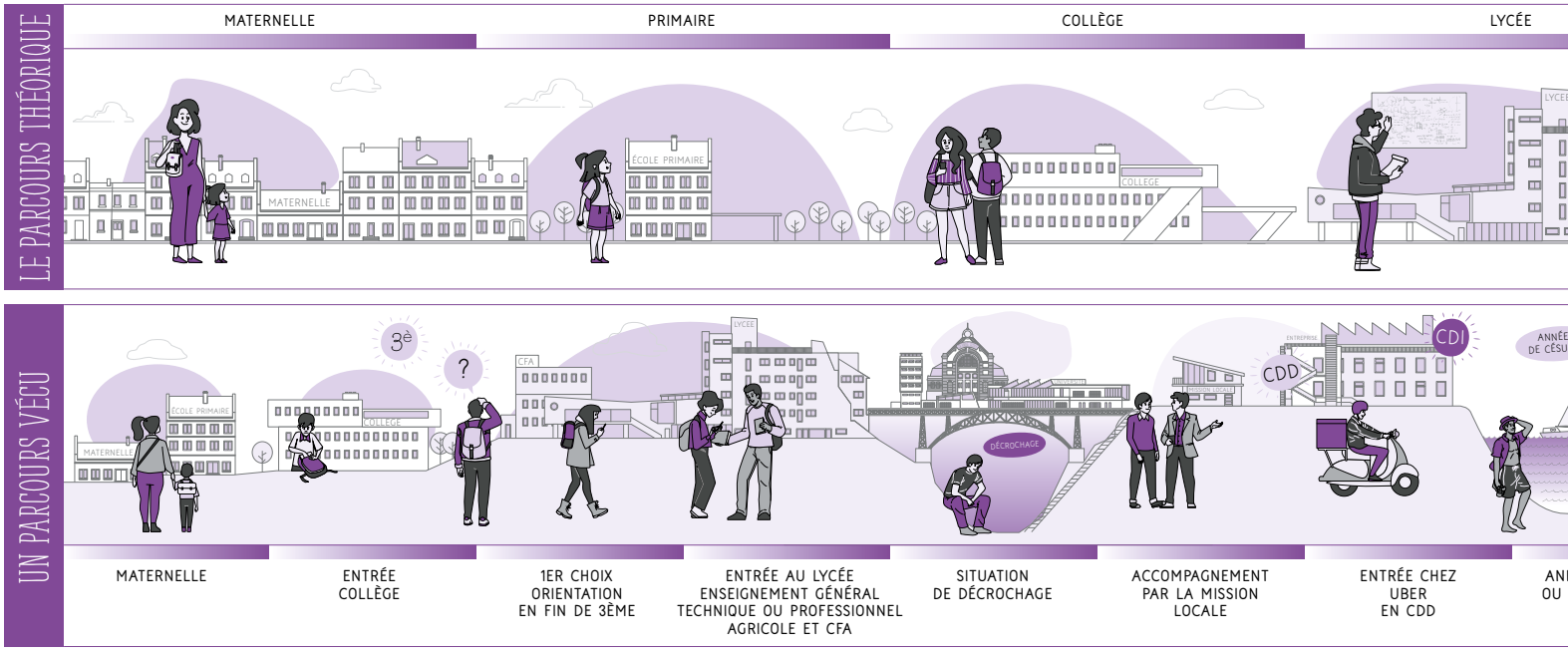

Une culture commune de l'orientation à construire, du régional au local

Si les acteurs du parcours d'orientation sont nombreux (parents, enseignants, professionnels de l'orientation, intervenants sociaux…), chacun a un niveau d'implication et un rôle qui peuvent s'avérer différents. Il est indispensable que les principes et les objectifs de l'éducation à l'orientation soient partagés par tous. De nombreux organismes interviennent à différents niveaux du parcours. Plutôt que de les opposer, plutôt que de chercher à les réunir en un guichet unique, leur pluralité offre une richesse pour permettre justement, tout au long de la vie, de trouver la bonne structure et le bon outil adapté à chaque situation et à chaque individu. Seule une organisation au plus près du territoire permettra un décloisonnement de l'action, ce qui pourrait se concrétiser par la création d'espaces de concertation au niveau local (commune voire quartier). Par ailleurs, au-delà des structures dont l'activité relève spécifiquement de l'accompagnement ou du conseil à l'orientation, une place toute particulière à « l'informel » devrait être réservée. De nombreux parcours personnels ont été guidés par l'amour de la musique ou la pratique sportive, mais aussi par des rencontres tout aussi informelles, que ce soit au sein de la cellule familiale, ou à l'extérieur.

Une crise qui conforte l'analyse et les propositions du CESER

Bien que réalisé avant la crise sanitaire, ce rapport du CESER Nouvelle-Aquitaine reste d'une grande actualité. La pertinence du choix d'inscrire ce rapport dans une perspective d'éducation à l'Orientation Tout au Long de la Vie est confortée. Au vu des premiers enseignements traduisant les effets de la crise sur la situation économique et sociale, des priorités se dégagent : accès et utilisation du numérique, lien entre emploi et territoire, valorisation et promotion des métiers d'utilité sociale.

Quand les conseillers font le service après-vente…

Dans le cadre d'une intervention de la CPME 79 auprès des élèves de 3e, sur le thème de l'orientation, Christel DE OLIVEIRA a présenté le CESER et son rapport sur l'orientation tout au long de la vie.

Lors d'une réunion du conseil d'administration d'une mission locale, Pierre ROUSSEL a demandé la projection de l'animation réalisée par le CESER et a diffusé le rapport aux participants.

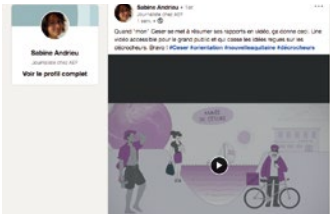

… ainsi que la presse spécialisée sur les réseaux sociaux « Une vidéo accessible pour le grand public et qui casse les idées reçues sur les décrocheurs. »

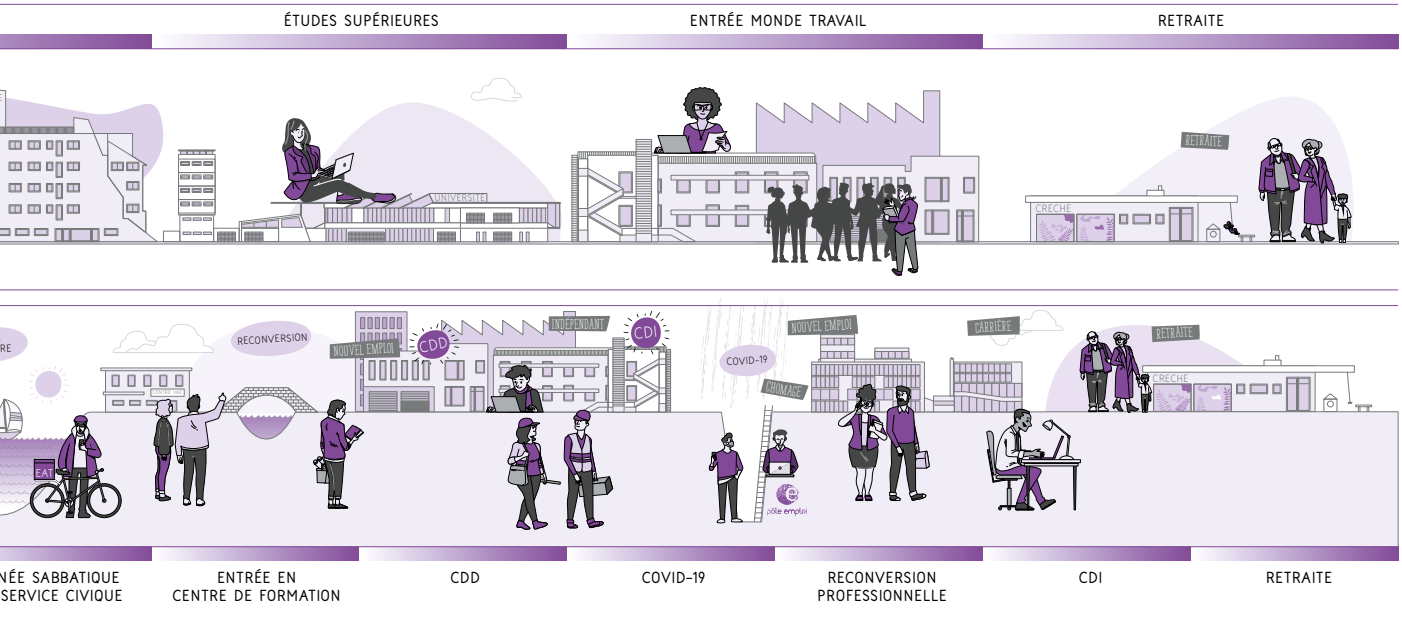

La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi

Dans une frontière, France-Espagne, où le flux de travailleurs est faible, la mobilité en lien avec la formation professionnelle et continue pourrait être la clé d'entrée d'une stratégie de coopération contribuant, en amont, à la consolidation d'un bassin de vie eurorégional et au renforcement de la cohésion sociale transfrontalière. C'est la conviction du CESER Nouvelle-Aquitaine développée et argumentée dans son rapport adopté en juin 2020 «La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi». Malgré une continuité territoriale et une proximité entre la Nouvelle-Aquitaine et ses voisines de l'Eurorégion, l'Euskadi et la Navarre, les jeunes passent rarement la frontière pour enrichir leur parcours, leur formation ou encore trouver un emploi ! L'obstacle est-il culturel, linguistique, administratif, géographique avec les Pyrénées… ? Autant de questions abordées par le CESER Nouvelle-Aquitaine.

Une coopération transfrontalière réelle… mais non comptabilisée dans le système statistique et non capitalisée !

Convaincu que la mobilité transfrontalière pour la formation et l'emploi peut être source d'épanouissement pour les personnes, mais aussi un outil au service de la cohésion sociale et un des fondements pour consolider le bassin de vie eurorégional, le CESER Nouvelle-Aquitaine propose une stratégie d'actions argumentée et étayée. Car des actions existent, elles sont multiples, souvent expérimentales et menées par les acteurs de terrain : une école en économie sociale et solidaire, une chambre de commerce et d'industrie transfrontalière, des pratiques communes en formation professionnelle et en apprentissage, des projets dans le domaine des métiers du social et médico-social… De la même façon, des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place, mais leurs retombées bénéficient essentiellement au territoire transfrontalier stricto sensu. Pour passer d'une logique de projets à une logique plus ambitieuse de coopérations diversifiées et qui concernent tous les territoires, il faut une volonté politique partagée de part et d'autre de la frontière et un système de gouvernance cohérent. Le nouveau paysage institutionnel (fusion des Régions françaises et création de l'Eurorégion) a donné un nouvel élan aux échanges en matière de mobilité, formation et emploi. Tous les territoires néo-aquitains doivent désormais prendre part aux initiatives de coopération eurorégionale, même si l'échelle locale de coopération reste très importante pour expérimenter des dispositifs et modèles.

Faire Eurorégion par la formation et l'emploi

Pour la Nouvelle-Aquitaine et ses Régions voisines, la mobilité en lien avec la formation et l'emploi est un outil permettant de faire face aux défis communs. En mutualisant les atouts des différents territoires, elles peuvent mettre en place les conditions favorables à la montée en compétences des personnes et des organisations pour mieux relever les défis actuels et à venir. Qui plus est, la coopération dans ce domaine est un outil majeur de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités et les discriminations. La mobilité transfrontalière est aussi bénéfique pour les personnes qui en font l'expérience puisqu'elle améliore les perspectives d'emploi, contribue à l'ouverture au monde et à l'épanouissement personnel, et renforce la citoyenneté.

Une présentation aux partenaires européens

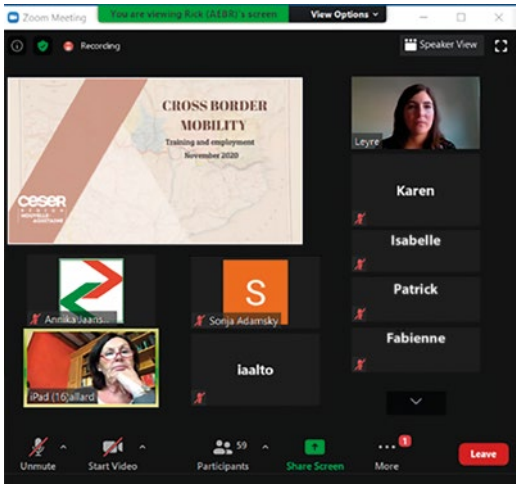

À la demande de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE), association regroupant les régions européennes frontalières ou transfrontalières, Annick ALLARD, Présidente de la Commission « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe » a participé au 1er BORDERS FORUM organisé par l'Association. Elle a présenté le rapport du CESER « La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi » lors de la session « Challenges and motivations in working across borders », le 4 novembre 2020.

Le CESER a répondu à l'appel à idées du Projet européen « Deep Demonstration » EIT Climate-KIC pour la construction de régions plus résilientes. La contribution a été élaborée sur la base du rapport « Mobilité transfrontalière ».

PANORAMA / AUTUMN 2020 / No. 74

IN YOUR OWN WORDS

PANORAMA welcomes your contributions!

In Your Own Words is the section in *Panorama* where stakeholders at local, regional, national and European level outline their achievements for the 2014-2020 period and share their views on the ongoing and crucial discussions on Cohesion Policy post-2020. *Panorama* welcomes contributions in your own language, which we may feature in future editions. Please contact us at **regio-panorama@ec.europa.eu** for further information on guidelines and deadlines.

Cross-border mobility linked to training and employment

Brigitte Lavigne
Vice-president of the CESER and rapporteur of the study

At a border where the flow of workers is minimal, mobility related to vocational and continued training could be the key to a cooperation strategy that contributes, upstream, to the consolidation of the Euroregional living area and the strengthening of cross-border social cohesion.

This is the conclusion of a study conducted by the French Regional, Social and Environmental Council of Nouvelle-Aquitaine (CESER), approved in June.

CESER, an advisory council of regional civil society representatives, is tasked with delivering opinions and carrying out studies on any issue that falls within the region's competence, including international action and European affairs. Since cross-border mobility is a pillar of the Euroregional strategy, CESER decided to look at this issue in light of two relatively recent events that are changing the relationship with the border. The merger of three former regions has given rise to the Nouvelle-Aquitaine region, and the creation of the European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) unites the latter with Euskadi and Navarre.

The study focuses on the realities and practices of stakeholders in the territories, which is why some 40 interviews with stakeholders in cross-border mobility were carried out to assist data collection. It made it possible to identify the obstacles stakeholders face, as well as the opportunities they enjoy.

The analysis of specific projects has shed light on their ability to find concrete solutions adapted to the territories. Finally, the study examines the strategic directions of the region and the Euroregion in light of good cross-border mobility practices at other French borders.

Among the study's findings, it should be noted that cross-border actually takes place on two levels. There is the local level, which is a fertile space for experimentation and innovation, thanks to a common culture and shared language, and the regional level, since it is now possible for all neo-Aquitaine regions to participate in Euroregional cooperation initiatives.

As for cross-border cooperation, the study shows that, far from the conventional wisdom, it is not limited to individual border crossings but can also take the form of collective or institutional mobility.

Bearing in mind the European status of the Nouvelle-Aquitaine region, CESER advises making mobility related to training and employment a central element of Euroregional cooperation. This recommendation is detailed in 10 strategic recommendations and specific operational measures. ■

FIND OUT MORE
https://bit.ly/30pFfE5

ceser RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

39

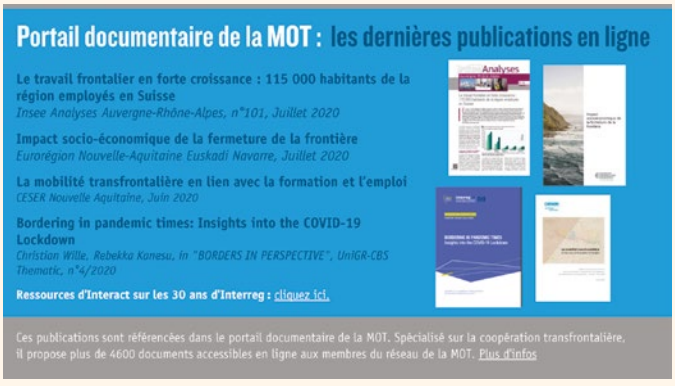

2020
le CESER donne son avis

40 avis ou contributions sur les politiques régionales*

Pour être en mesure d'assurer sa mission d'avis sur les projets de délibérations du Conseil régional, le CESER Nouvelle-Aquitaine a adapté ses modalités de travail à l'aide des outils numériques. Ses avis ont été adoptés par vote électronique tout au long de l'année 2020.
Le CESER a ainsi pu apporter aux élus du Conseil régional et à son exécutif, un éclairage différent, parfois critique, mais toujours constructif sur les politiques régionales présentées. En 2020, l'Assemblée s'est prononcée sur des dossiers importants et structurants, en particulier ceux liés à la gestion de la crise et ses impacts et aux perspectives de relance (voir en pages 6 et 7), notamment pour le soutien aux entreprises et aux activités pour le maintien d'une activité économique. En résonnance, le CESER a examiné les projets d'actions du Conseil régional au prisme des transitions, voire des ruptures à engager.

Les jeunes, notre capital humain pour relever les défis de demain

Dans l'ensemble de ses avis (sur l'apprentissage, sur la sécurisation des parcours, sur l'offre de formation, sur le décrochage scolaire, sur le harcèlement scolaire, sur le service civique, sur la démocratie scolaire...), notre Assemblée a exprimé ses plus profondes inquiétudes quant à l'aggravation des situations de précarité et de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine. Les jeunes sont aujourd'hui les plus concernés, notamment parmi les étudiants et jeunes travailleurs précaires en contrats courts, saisonniers ou intérim. La Région aura plus que jamais besoin d'un capital humain solidement formé pour faire face aux défis futurs. L'éducation et la formation professionnelle sont indispensables pour construire un modèle de société résilient et durable dans lequel les individus peuvent s'épanouir. Le CESER appelle le Conseil régional à l'élaboration d'une véritable feuille de route pour les jeunes pour contribuer au traitement de leurs difficultés, mais aussi leur offrir des perspectives donnant du sens à leur implication sociale ou citoyenne, sachant qu'une partie de ces derniers, en rupture avec un modèle dominant de société, sont aussi porteurs d'alternatives.

Sobriété, proximité et territoires, leviers pour engager les transitions

La feuille de route Néo Terra constitue la « colonne vertébrale » pour faire face à la crise actuelle, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la rénovation énergétique, des mobilités ou encore du tourisme. Le CESER salue ces engagements et souligne que seule l'activation conjointe de deux leviers permettra d'atteindre les objectifs environnementaux : premièrement, la sobriété des usages et des comportements et deuxièmement, en complément, l'innovation technologique. Ces priorités sont réaffirmées par le CESER à l'occasion de l'examen des différents programmes pour un tourisme durable, la rénovation énergétique des bâtiments, celui pour la construction durable ainsi que ceux pour le

À la date d'édition de ce bilan d'activités, les avis de la plénière de décembre ne sont pas repris dans ces textes, en particulier celui sur le budget primitif 2021.

développement de la filière hydrogène et des batteries du futur. Les politiques régionales proposées pour la gestion de l'eau (en qualité et quantité) doivent aussi s'inscrire dans ces principes de sobriété et de proximité. Le CESER estime ainsi que les projets de territoire constituent de bons outils pour gérer localement les ressources en eau. Ainsi, l'initiative du Conseil régional d'adapter la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » est saluée. Le dispositif proposé « Territoires sans pesticide et compétitivité dans l'industrie » soulève quant à lui des interrogations quant à sa mise en œuvre pratique. Certains établissements publics de coopération intercommunale souffrent d'une insuffisance d'ingénierie pour mener à bien la mission d'animation territoriale.

Les territoires sont en première ligne face à la crise. Rendre les territoires moins vulnérables : c'est autour de cet objectif que doivent se structurer les projets accompagnés, qu'il s'agisse des actions immédiates de relance ou des actions de moyen et long termes. Pour réaliser cette ambition, le Conseil régional devra se donner, et donner aux territoires, les moyens et compétences nécessaires pour impulser et accélérer les transitions, en particulier en termes d'ingénierie.

Solidarité, justice sociale, droits culturels… au cœur des politiques régionales ?

Depuis mi-mars, la quasi-totalité des lieux culturels tout comme les clubs sportifs sont fermés. La plupart des activités et événements culturels, sportifs et associatifs programmés ont été reportés ou annulés. Cette situation provoque une fragilisation sans précédent de l'ensemble des acteurs culturels et associatifs concernés, mais également de l'économie et de la vie sociale de nombreux territoires. Les conséquences sur la pérennité de certaines structures ou associations et sur l'emploi, en particulier dans le spectacle vivant, sont encore difficiles à mesurer, mais suscitent de très fortes inquiétudes. Le CESER estime que des relations conventionnelles, pluriannuelles entre pouvoirs publics et acteurs culturels et associatifs doivent se généraliser et s'étendre, afin de sécuriser l'activité des acteurs territoriaux. L'accompagnement apporté à l'ensemble des acteurs associatifs doit s'adapter au prisme des droits culturels des personnes. Compte tenu de la situation de crise, le CESER demande d'une part que la durée de mobilisation des financements attribués pour 2020 soit prolongée sans révision et d'autre part que les contributions du travail bénévole soient à l'avenir prises en compte dans le calcul des aides, comme cela est le cas pour d'autres financeurs publics.

Le développement du numérique : entre opportunités et risques

Les périodes de confinement nous ont obligés à bouleverser nos organisations et nos conditions de travail avec, notamment une quasi-généralisation du télétravail, le recours aux visio-conférences et l'enseignement à distance. Cependant, réduire l'impact environnemental du numérique est nécessaire pour atteindre les objectifs environnementaux, en particulier climatiques. À l'occasion de l'examen des différentes feuilles de route (cybersécurité, numérique au service de l'éducation et de la formation professionnelle, numérique responsable) présentées par le Conseil régional, le CESER souhaite une stratégie régionale globale s'appuyant sur la responsabilité environnementale et la responsabilité sociale. Les thèmes de sobriété, de résorption de la fracture numérique, de sensibilisation aux usages du numérique, de respect des droits fondamentaux et des données personnelles, de partage des gains de productivité, d'amélioration des conditions de travail, de souveraineté et d'autonomie, les questions démocratiques… sont autant de questions qui doivent être traitées.

2020
le CESER a l'esprit de coopération

Le CESER Nouvelle-Aquitaine est engagé depuis de nombreuses années pour construire des coopérations européennes : avec le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque, avec les CESER français de l'Atlantique et avec les CESER – CES des régions atlantiques européennes au sein du Réseau Transnational Atlantique (RTA).

La coopération avec le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque

Compte tenu d'un renouvellement de son organisation et du contexte lié à la Covid-19, le Conseil économique et social basque a fait part de son souhait de différer la poursuite de cette coopération bilatérale.
Le CESER Nouvelle-Aquitaine a poursuivi les travaux engagés ultérieurement et a présenté son rapport sur **« la mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi »** (pages 14 et 15), né des échanges avec le Conseil économique et social du Pays basque espagnol.

La coopération européenne au sein du RTA

Le RTA, plate-forme de coopération de la société civile dans l'Espace atlantique, est composé des Conseils économiques et sociaux des régions de l'espace atlantique européen et dans le cas où de telles institutions n'existent pas, par des entités régionales équivalentes. Les travaux sur le corridor atlantique des transports, présidé par le CESER Nouvelle-Aquitaine se sont poursuivis en 2020.

La coopération avec les CESER de l'Atlantique

En 2020, les CESER publient leur rapport « Une nouvelle dynamique de développement de la façade atlantique. Vers un renforcement des coopérations et des synergies interrégionales »
Réunis depuis les années 1990 afin de promouvoir l'interrégionalité, les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine proposent une analyse des dynamiques de développement des régions de la façade atlantique aujourd'hui. La question de l'attractivité et du développement de ces régions a été posée par les CESER de l'Atlantique dès 2001... 20 ans après, trois lois de réforme territoriale plus tard, dans un contexte européen en pleine évolution avec en particulier le « BREXIT », avec de nouvelles tensions géopolitiques sur le plan international, avec une crise sanitaire, économique et sociale inédite et au moment où le changement climatique et la transition écologique sont devenus des enjeux majeurs, les CESER « remettent l'ouvrage sur le métier » !
Quelles sont les caractéristiques communes, les spécificités, les opportunités et les modes de coopération interrégionale ? Comment passer des dynamiques de développement aux dynamiques de coopérations interrégionales et dans quels domaines pour les régions de la façade atlantique ? Autant de questions qui ont servi de base de réflexions à la nouvelle étude des CESER de l'Atlantique.

2020
le CESER dans l'actualité

Réformes institutionnelles, un renouveau démocratique ?

En janvier, à l'occasion de la dernière réunion plénière du CESER en présentiel, Pierre SADRAN, Professeur émérite de sciences politiques et de droit public, ancien directeur de Sciences Po Bordeaux, spécialiste des réformes territoriales, de la régionalisation et de la réforme de l'État a présenté le cadre et les enjeux soulevés par différents projets de réformes institutionnelles en cours ou annoncés : projet de loi 3D (« Décentraliser, différencier, déconcentrer »), évolution des services déconcentrés de l'État, projet de loi constitutionnelle « pour un renouveau de la vie démocratique ». Parallèlement, le CESER participe à un groupe de travail de l'Assemblée des CESER de France afin d'éclairer les enjeux et de partager quelques pistes de réflexion sur ces réformes et la place des CESER.

Une sensibilisation des élus intercommunaux à la consommation foncière

En septembre 2019, le CESER a publié un rapport sur le thème de la « Maîtrise foncière en Nouvelle-Aquitaine ». Ce sujet toujours d'actualité fait régulièrement la une des journaux régionaux.
Pour exploiter la visibilité de ce rapport et dans le contexte de renouvellement récent des équipes municipales, un dépliant a été réalisé à destination des nouveaux élus et leur a été adressé pour les interpeller sur la consommation des espaces fonciers.
Une présentation de ce travail devant le Club PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) de Charente - Vienne - Haute-Vienne a d'ailleurs permis de le valoriser de nouveau le 17 septembre 2020.

Le CESER s'engage avec les jeunes...

Une nouvelle édition des « Jeunes Néo Aquitains s'Engagent », évènement organisé par la Ligue de l'Enseignement, s'est tenue à Fouras (17) en octobre. Des jeunes de 18 à 30 ans ont été réunis et invités à débattre et échanger sur le thème « Discriminations et égalité des genres », mais également de produire des propositions et des pistes de solutions concrètes en collaboration avec les élus et participants présents. Le CESER a une nouvelle fois pris part à cette manifestation régionale par deux membres du Bureau en charge du groupe des référents « Égalité H/F et lutte contre les discriminations » au sein du CESER.

Le CESER ouvre l'échange avec Chantal JOUANNO, présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

En novembre, après une présentation de la Commission Nationale du Débat Public par Chantal JOUANNO, l'Assemblée plénière a ouvert un échange très riche sur les principes d'organisation du débat public en France, l'actualité récente et en cours de la CNDP avec notamment un retour sur les modalités d'organisation du « Grand débat national » et l'impact de la mobilisation dite des « gilets jaunes » sur la prise en considération et l'implication des citoyens les plus éloignés de la parole publique et des institutions. Les débats se sont conclus sur les enjeux posés par la crise démocratique actuelle, sur la place et le rôle de la société civile organisée et de ses institutions à l'échelle nationale, régionale ou locale. Chantal JOUANNO a insisté sur la nécessité de rendre visibles et lisibles les travaux des organisations de la société civile et sur l'intérêt qu'il y aurait à améliorer le droit de suite sur les préconisations des CESER avec une obligation de réponse de la part des décideurs.

2020 année de communication

Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteurs et le grand public à prendre part à la réflexion. Dans cet objectif, il a défini une stratégie de communication visant un public élargi.

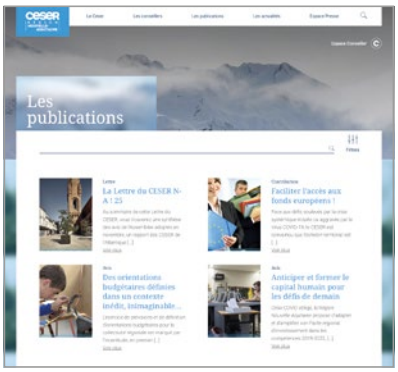

Un site Internet
ceser-nouvelle-aquitaine.fr
présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.

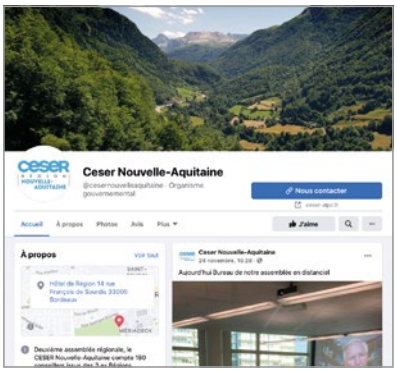

Une page facebook
facebook.com/cesernouvelleaquitaine
présente les événements, publications, articles... en continu !
1247 pers. aiment ça, 1413 abonnés.

Côté papier, le CESER édite une lettre bimensuelle N-A ! pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. 6 numéros en 2020, 4 500 abonnés papier, 2 500 abonnés numériques.

Les rapports du CESER, accompagnés d'une synthèse et d'une fiche de lecture, sont édités et mis à disposition sur simple demande. En 2020, compte tenu des périodes de confinement, le CESER n'a pas pu organiser les présentations publiques de ses rapports.
Des rapports diffusés à environ 2 500 exemplaires (papiers et numériques) et à la demande...

De nouveaux outils de communication ont été réalisés en 2020, visant à toucher un public élargi et en privilégiant le numérique. Ainsi deux vidéos sont accessibles sur le site du CESER l'une présentant « les droits culturels », l'autre présentant « l'orientation et le parcours de vie ».

2020 le CESER dans les médias

Les habitants de Nouvelle-Aquitaine sont informés de l'actualité du CESER via la presse régionale qui se fait régulièrement l'écho des publications du CESER. 33 articles de presse, 4 interviews TV ou radio du Président du CESER ou des porteurs d'un rapport du CESER.

2020-2018 année de mi-mandature

EN REUNIONS

26 SCÉANCES PLÉNIÈRES

39 BUREAUX

205 GIA

634 RÉUNIONS

EN ÉDITIONS

LETTRES N-A !

ENVOIS **4 500** PAPIER

2 500 EMAILS

SOIT **7 000** ABONNÉS

EN DIFFUSION

130 AVIS OU CONTRIBUTIONS

10 RAPPORTS

5 ABSTRACTS

7 FICHES DE LECTURE

18 LETTRES N-A ! ÉDITION

3 BILANS ANNUELS

9 000 RAPPORTS ABSTRACTS FICHES DE LECTURE ENVOYÉS

EN COMMUNICATION

1 SITE INTERNET

1 500 CONNEXIONS/MOIS ENVIRON

9 PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

69 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

170 ARTICLES DE PRESSE

POSTS FACEBOOK **1413** ABONNÉS **1247** LIKES

10 INTERVIEWS RADIO OU TV

2 VIDÉOS

EN THÈMES DE RAPPORTS

EN MOTS CLÉS

ET À VENIR EN 2021

Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : L'urgence de transformer demain

Pour clore cette année très particulière marquée par la Covid-19, le CESER présentera son analyse aussi documentée et argumentée que le permet le faible temps de recul sur les phénomènes engendrés par la pandémie et formulera des propositions et pistes d'action (voir en pages 6 et 7).

Le télétravail en Nouvelle-Aquitaine

Ce rapport conduit par la Commission « Éducation, formation et emploi » répond à une saisine du Président du Conseil régional.
Les pratiques de travail à distance existent de longue date et se sont fortement massifiées à l'occasion du confinement. Comment capitaliser sur l'expérience inédite qu'a été la mise en place du télétravail, du travail à distance et du travail à la maison à grande échelle et très rapidement, imposés par le confinement ? Et ce afin d'orienter les futures politiques régionales en prenant en compte cette pratique dans les principaux domaines de compétence de la Région. Autant de questions auxquelles le CESER apportera des éclairages et propositions.

Les évolutions nécessaires des agricultures en Nouvelle-Aquitaine à l'heure des transitions (climatique, écologique, énergétique, sociale...)

Sur saisine du Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire des Mutations Économiques en Nouvelle-Aquitaine, co-présidé par le Président du Conseil régional et la Préfète de Région, la Section « Veille et prospective » du CESER conduit un travail sur les agricultures en Nouvelle-Aquitaine. À la veille de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) européenne, l'éclairage prospectif du CESER sur les objectifs stratégiques de cette politique peut constituer une contribution aux réflexions des équipes engagées. L'agriculture est au cœur de nombreux enjeux : environnement, alimentation, santé, cohésion sociale, emploi et économie... Il s'agit d'une activité soumise à de nombreuses injonctions, parfois contradictoires, à des tensions, et à des passions. L'agriculture n'est plus une activité économique comme les autres, mais est devenue un sujet de société fondamental. C'est à travers cette grille de lecture que la Section « Veille et prospective » s'est emparée du sujet. Rendez-vous en mars prochain pour connaître l'analyse du CESER.

2021

le CESER renouvelle ses organes de gouvernance et de travail

Après 3 années d'exercice du mandat actuel (2018 - 2023), un nouveau rendez-vous démocratique est fixé par les textes de lois régissant le CESER. Des élections seront organisées d'ici la fin janvier 2021 pour élire le ou la présidente de l'Assemblée ainsi que les vice-président-e-s et secrétaires composant le bureau pour les trois prochaines années. Le Bureau est l'organe exécutif du CESER dans le respect de la souveraineté de l'Assemblée plénière. Il définit et oriente le travail du CESER : validation du programme de travail des commissions et de la section, et des cahiers des charges des réflexions. Il veille à la cohérence de l'activité de l'Assemblée en contribuant notamment à la coordination des travaux de ses instances de production et décide des modalités de publicité des travaux du CESER. Le Bureau est composé de 32 membres élus : le président, 20 vice-présidents, 11 secrétaires. Il est strictement paritaire : 16 femmes, 16 hommes, représentant chacun des 4 collèges.

Un espace consultatif de dialogue pour la démocratie consultative régionale

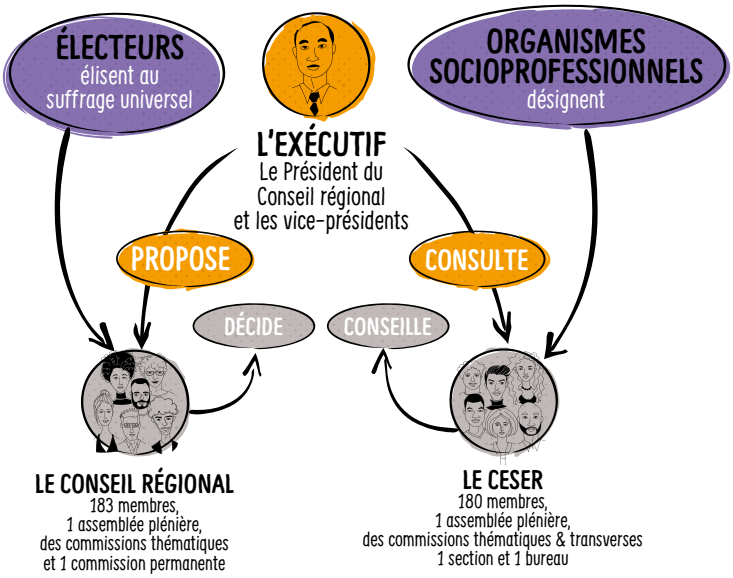

Le CESER est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Le CESER représente la diversité de la société civile organisée.

Une organisation collégiale

Les 180 conseillers sont désignés pour six ans par le Préfet de région et répartis en quatre collèges :

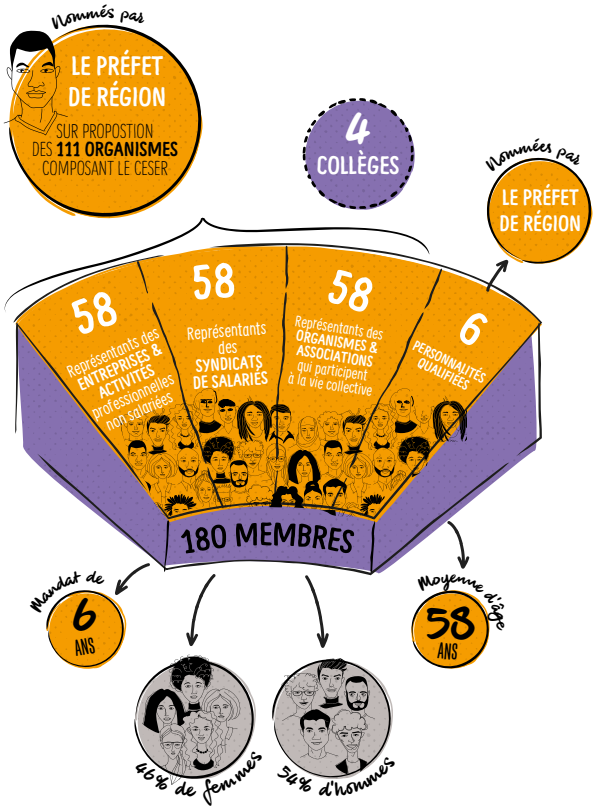

L'Assemblée est organisée en Nouvelle-Aquitaine en cinq commissions thématiques, quatre commissions transverses et une section qui conduisent les études, préparent les rapports, les contributions et les avis qui sont ensuite présentés, discutés et soumis au vote des conseillers au cours des séances plénières ou lorsque l'urgence le nécessite lors des réunions de Bureau.

Ils ont siégé en 2020

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • Lucile AIGRON • Brigitte ALANORE • Annick ALLARD
Michel-Daniel AMBLARD • Joël ANDRÉU • Stéphanie ANFRAY • Jean-François AUCOUTURIER
Nathalie AUDIGUET • Amandine BAESEL • Jean-Christophe BARAUD • Philippe BARBEDIENNE
Alain BARREAU • Philippe BÉNÉTEAU • Wiame BENYACHOU • Oliver BERTRAND
Marc BESNAULT SORIA • Gilles BÉZIAT • Tiphaine BICHOT • Claude BILLEROT • Caroline BIREAU
Bernadette BONNAC HUDE • Fabienne BORDENAVE • Louis BORDONNEAU • Chantal BOUATBA
Amandine BOUDIGUES • Muriel BOULMIER • Laura BOURIGAULT • Jocelyne BRANDEAU
Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD • Jean-Philippe BRÉGÈRE • Alain BRETTES • Patrice BRUNAUD
Rima CAMBRAY • Anne-Marie CASTÉRA • Jean-Baptiste CAZALÉ • David CERESUELA
Olivier CHABOT • Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU • Dominique CHEVILLON
Jean-Luc COHEN • Robert COLIN • Marie-Neige COMBABESSOUSE • Sophie CONSEIL
Anne COUVEZ • Alain DALY • Claudine DANIAU • Alyssa DAOUD • *Pierre DAVANT*
Camille DE AMORIN BONNEAU • Christel DE OLIVEIRA • Patrick DEBAÈRE • Bernard DÈCHE
Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • Didier DELANIS • Marcel DEMARTY • Jean-Luc DENOPCES
Bernard DESGRÉ • Philippe DESPUJOLS • Karine DESROSES • Bernard DUFAU • Benoît DURET
Jean-Jacques DUSSOUL • Jean-Jacques ÉPRON • Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADE
Pantxoa ETCHEGOIN ELISSAGARAY • Jean-Marc EWALD • René FERCHAUD • Roland FEREDJ
Gérard FILOCHE • Wafaa FORT • Jean-Bernard FOURMY • Emmanuelle FOURNEYRON
Valérie FRÉMONT • Anne GAUDIN • Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU • Line GILLON
Philippe GIRARD • Gérard GOMEZ • Chantal GONTHIER • Bernard GOUPY • Jean-Pierre GROS
Marc HAVARD • Michelle HEIMROTH • *Véronique HERVIOU* • Dominique IRIART • Christine JEAN
Yves JEAN • Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO • Ludovic JOMIER • Géraldine JOUSSEAUME
Nilda JURADO • Taoufik KARBIA • *Jonathan LALONDRELLE* • Nathalie LAPORTE • Marie-Jo LAROZE
Serge LARZABAL • Stéphane LATOUR • Stéphane LATXAGUE • Claire LAVAL • Brigitte LAVIGNE
Mathieu LE ROCH • Françoise LECLERC • *Ginette LECOURT* • Véronique LELIBON
Martine LÉVÈQUE • Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN
Maryse LOGNON-DEMOLLIÈRE • Jacques LOUGE • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU
Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Jean-Bernard MARON • Magali MARTIN
Anthony MASCLE • François-Xavier MENOU • Liza MERCHAOUI • Jean-Louis MERPILLAT
Monique MICHEL • Véronique MOMENTEAU • Stéphane MONCHAMBERT • Stéphane MONTUZET
Philippe MORANDEAU • Pascale MOREL • Philippe MORETTI • Charlotte MORIZE
Corinne MOTHES • *Michel NEMPON* • Monique NICOLAS • Dominique NIORTHE
Patrick OLLIVIER • Marylise ORTIZ • Élie PEDRON • Sophie PEYRÈGNE • Trang PHAM
Pierre PHILIPPE • Benoît PIERRE • Hervé PINEAUD • Laëtitia PLUMAT • Alix PORTET-LASSERRE
Yves PRÉVOST • Séverine PRIVAT-HOCHET • Christophe RABUSSIER • *Patrick RAGUENAUD*
Annie-Claude RAYNAUD • Laurent REBIÈRE • Nathalie RENOUX • Philippe RETOURS
Monique REUZÉ • Serge REY • Pascale ROME • *Anne ROSENBERGER* • Jany ROUGER
Monique ROUGIER • Paul-Hervé ROUSSEAU • Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX
Éric ROUX • Serge ROZIER • Julien RUIZ • Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAÏD
Joël SAINTIER • Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT • Rita SILVA VARISCO
André-Marc SOLUREAU • Ariane TAPINOS • Catherine TARJUS • Flavien THOMAS
Claudia THURET-ROUDIER • David VALADE • Michel VALENTIN-GARRIGUE • Christine VASSEUR
François VEAUX • Hélène VELASCO-GRACIET • Norbert VIDAL • Gérard VILAIN • Isabelle VISENTIN

Les conseillers dont le nom apparaît en italique ont démissionné en 2020.

© CESER Nouvelle-Aquitaine - Conception : Kymzo Design - Impression : GDS.
© Crédits photos : Nicolas Camoisson, Günther Vicente, Sabine Delcour - Photothèque du Conseil régional : Alexandre Dupeyron, Thierry Laporte, Paul Robin, Françoise Roch, Thierry Frédéric, Paul Arps, Joël Damase - CPME 79 / Flickr / Pixabay : Vincent Godfroy / Photothèque CESER

20

ceser RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

SITE DE BORDEAUX
14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES
27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Ceser Nouvelle-Aquitaine

ceser-nouvelle-aquitaine.fr